

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 25 mai 2018

Un débat déconnecté de la réalité du marché

L'initiative de Future 3 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » renchérirait les produits alimentaires et restreindrait le libre choix du consommateur. Par ailleurs, elle ne vise aucun autre domaine utilisant ces produits. C'est pourquoi l'Union suisse des paysans rejette cette initiative.

Un groupe disparate et apolitique au nom de Future 3 dépose, aujourd'hui, les signatures de l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et réclame de fait une « Suisse 100 % bio ». L'Union suisse des paysans (USP) accorde elle aussi la plus grande importance à une utilisation scrupuleuse et responsable des produits phytosanitaires. Pour l'USP, l'initiative fait fi des réalités du marché alimentaire suisse. Le commerce et les consommateurs posent des exigences très élevées à la qualité des produits. Des salades avec des pucerons, des pommes de terre infestées par le ver fil de fer ou des pommes tavelées se révèlent invendables. La mise en œuvre de l'initiative, laquelle inclut aussi expressément les importations, aurait pour conséquence un renchérissement massif de la production agricole et une restriction énorme du libre choix du consommateur. En effet, seule une petite frange de consommateurs n'achète que du bio. A contrario, une partie non négligeable de la clientèle veut des denrées alimentaires issues d'une production durable, mais qui ne doivent pas coûter trop cher. À cela s'ajoute que les pesticides de synthèse sont aussi utilisés hors de l'agriculture et de la production alimentaire, par exemple dans la construction ainsi que le domaine de la santé ou de l'hygiène. Comme l'interdiction ne frapperait pas ces secteurs, la Suisse ne deviendrait pas libre de pesticides de synthèse. Pour toutes ces raisons, l'USP rejette l'initiative. La faîtière agricole préconise la mise en œuvre du Plan d'action pour les produits phytosanitaires de la Confédération, dont l'objectif est d'optimiser la protection phytosanitaire et de réduire les risques y afférents.

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie à l'USP, tél. 078 803 45 54

www.sbv-usp.ch